

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 131590 - Comment pourrait-il gérer ses biens de manière à en tirer des profits sans s'exposer à la colère d'Allah?

---

### question

Voici un homme qu'Allah a gratifié de biens...Comment devrait-il les gérer? Comment devrait-il faire circuler ces fonds? Comment pourrait-il les protéger et fructifier sans susciter la colère d'Allah?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, l'argent est un bienfait (divin) quand on l'utilise de manière à satisfaire Allah et en fait le moyen de Lui obéir. L'argent peut aussi être une malchance quand on en fait un mauvais usage et quand il inspire à son détenteur orgueil et vanité ou le détourne de l'obéissance (à Allah) et du rappel d'Allah.

Voilà pourquoi nous sommes avertis contre la tentation de l'argent car il conduit souvent à la tyrannie et à l'oubli (d'Allah). Peu sont ceux qui acquitte le droit prescrit par Allah sur les biens. Pour expliquer que l'on peut être éprouvé aussi bien à travers l'infortune et la malchance qu'à travers l'abondance des biens. Allah Très-haut dit: **Nous vous éprouvons par le mal et par le bien en guise de tentation, et c'est à Nous que vous ferez retour.** (Coran,21:35). Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a dit: **Au nom d'Allah, ce n'est pas la pauvreté que je crains le plus pour vous mais je crains que les biens mondains ne vous submergent comme ce fut le cas de vos prédécesseurs, et que vous vous les disputiez comme ils se l'avaient disputé et qu'ils entraînent votre perte comme ils l'avaient fait de vos prédécesseurs.** (Rapporté par al-Bokhari,4014

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

et par Mouslim,2961).

Mouslim (2742) a rapporté d'après Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **La vie d'ici-bas est douce et fraîche. Allah vous laisse en jouir pour voir comment vous allez agir. Méfiez vous de la vie mondaine. Prenez garde des femmes car la première épreuve subie par les fils d'Israël leur étaient provenue des femmes.**

Celui qui, grâce à l'assistance d'Allah Très-haut, gagne de l'argent licitement , le dépense justement et s'efforce à en consacrer une partie aux œuvres pies et actes qui le rapprochent à Allah, l'argent pour celui-là est un bienfait pour lequel il mérite d'être envié par tous comme le dit le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes: **Quelle chance pour un homme pieux que de disposer de fonds licites!** (Rapporté par Ahmad,17096) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih al-Adab al-Moufrad (299). Il (le Prophète) dit encore: **On ne devrait éprouver de la jalousie qu'envers deux: un homme qu'Allah a pourvu de biens et qui les dépense judicieusement pour faire triompher la vérité, et un homme qu'Allah a doté de sagesse et qui l'enseigne et l'applique dans ses jugements.** (Rapporté par al-Bokhari,73 et Mouslim,816).

Deuxièmement, les voies et moyens de bien dépenser les fonds sont nombreux. En font partie la construction de mosquées, la distribution d'aumônes, la prise en charge d'orphelins, l'assistance aux malades, faire plaisir à la famille,notamment aux enfants et aux proches, multiplier les pèlerinages majeur et mineur, la construction d'écoles pour la mémorisation du Coran et pour l'enseignement, l'octroi de prêts aux nécessiteux, accorder un délai aux débiteurs en difficulté, contribuer à l'exécution des bons projets d'intérêt public, comme la création de chaînes de télévision satellitaires qui diffusent des programmes porteurs et des sites pertinents sur le réseau Internet, entre autres chapitres de bienfaisance que seul Allah peut recenser.

Quand aux fonds qu'on immobilise, ils ne sont pas vraiment ses biens mais ils appartiennent à ses héritiers. C'est dans ce sens qu'al-Bokhari (6442) a rapporté d'après Abdoullah ibn Massoud (P.A.a)

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit:

-Lequel d'entre vous préfère les biens de ses héritiers à ses propres biens?

-Chacun de nous préfère ses propres biens.

-Les biens de chacun de vous sont ceux déjà dépensés. Quant aux biens de vos héritiers, ils sont vos biens que vous épargnez.

Troisièmement, s'agissant de la manière d'investir et de fructifier l'argent, il faut s'en référer aux spécialistes. Nous pouvons toutefois vous recommander l'usage des critères généraux que voici:

1. Procéder à l'investigation sur la légalité de toute opération ou mode d'investissement avant de s'y engager.
2. Eviter de placer les fonds dans les banques usurières et ne pas se laisser tromper par ceux qui émettent des avis religieux favorables à un tel placement car la pratique de l'usure fait partie des causes du dépit (d'Allah) et de la privation de la bénédiction (divine). L'usurier livre un combat à Allah et à son Messager
3. S'éloigner des affaires douteuses.
4. Avoir conscience du caractère dangereux des fonds illicites pour soi-même et pour sa famille et ses descendants.
5. Procéder progressivement et prendre le temps d'étudier et de réfléchir pour parvenir à la conviction, et éviter de se laisser attirer par ce qui génère des profits rapides.
6. Eviter la perte du bienfait (divin) qui découle de son placement entre les mains d'un agent indigne de confiance.

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

7. S'imposer la vérité, l'honnêteté, la transparence, l'abandon de la tricherie et de la dissimulation car c'est en agissant de la sorte qu'on s'attire la bénédiction, le profit et la récompense. A ce propos, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit sur les personnes impliquées dans une opération de vente et d'achat: **Si elles disent la vérité et agissent dans la transparence, leur vente sera bénie. Si elles dissimulent et mentent, leur vente privée de bénédiction.** (Rapporté par al-Bokhari, 2097 et par Mouslim, 1532).

Nous demandons à Allah de bénir vos biens et de vous assister à les fructifier et employer de manière à Le satisfaire.

Allah le sait mieux.